

Annexes sanitaires – Notice

L'assainissement

Les eaux usées

Le bourg de La Limouzinière possède un réseau collectif d'assainissement des eaux usées. Il comprend un réseau de collecte et de transfert des eaux usées de type séparatif d'un linéaire d'environ 11,95 km et dessert 502 abonnés (source : RPQS CCGL, 2017). Ce réseau se compose d'environ 10 895 ml de canalisations gravitaires et de 1 050 ml de canalisations de refoulement. Compte-tenu de la présence de plusieurs sous-bassins versants, le réseau est équipé de 3 postes de relèvement, assurant le transfert des eaux usées vers les ouvrages d'épuration pour les zones qui ne peuvent s'y rendre gravitairement. Le plan des réseaux d'eaux usées est annexé au PLU.

Le traitement des effluents est assuré par la station de l'Auzinière, de type 'boues activées'. Mise en service le 1^{er} octobre 2007, sa capacité de traitement est de 1 900 Equivalents Habitants (soit 114 Kg de DBO5/j et 285 m3/j en nappe basse temps sec). Les eaux traitées issues de la station sont rejetées dans Le Lavou, affluent de La Logne.

En pointe, la charge polluante collectée par le réseau EU peut être évaluée à 1060 équivalents habitants, d'après les données autosurveillance 2016-2017 et des bilans réalisés par Artelia durant l'automne 2018. Les concentrations en sortie de station respectent largement les normes de rejet. Les rendements épuratoires sont également satisfaisants. On observe cependant des problèmes dans le traitement de l'azote en période de pointe hydraulique avec un non-respect de la norme NGL. Les volumes entrants moyens journaliers sur le système de traitement s'élèvent à 140 m3, qui correspond à 49% de la capacité de la STEP. Les charges moyennes entrantes en DBO5 sont de 43 kg/j (38% de la capacité nominale). *Source : actualisation du schéma directeur des Eaux usées de la commune, phase 2, Artelia, avril 2019.*

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes de Grand-Lieu a pris la compétence Assainissement EU. L'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement est actuellement en cours. Cette étude permettra d'établir un programme de travaux pertinent (réhabilitation du réseau de collecte, travaux de mise en conformité des branchements domiciliaires) afin de réduire les intrusions d'eaux claires et de maintenir le système d'assainissement en bon état de fonctionnement.

Par ailleurs, l'**assainissement des eaux usées** sur les hameaux et lieux-dits est assuré de façon autonome. Le nombre d'installations est estimé à environ 374 (source : RPQS, CCGL, juin 2017). La compétence est assurée par le SPANC (service public de l'assainissement non collectif) de la Communauté de Communes de Grand-Lieu. Ce service a pour mission de

P.L.U.- Annexes sanitaires

contrôler toutes les installations d'assainissement non collectif, qu'elles soient existantes ou neuves.

Les contrôles établis par le SPANC réalisés entre 2005 et 2017 font état de 53% de dispositifs conformes (soit 734 installations sur 1380 contrôlées sur l'ensemble de la CCGL), 37% sont 'non-conformes', soit 506 dispositifs. Pour ces dispositifs, les travaux nécessaires à la réhabilitation sont à réaliser dans les 4 ans suivant le contrôle.

Lors de l'étude de zonage d'assainissement de 1999, l'aptitude des sols a été évaluée à partir de sondages effectués à la tarière à main.

Parallèlement à la présente révision du PLU, une étude de mise à jour du zonage d'assainissement (établi en 2008) a été effectuée. Le zonage d'assainissement des eaux usées est annexé au présent dossier de PLU (*cf. pièce n°8*).

Les eaux pluviales

La commune est équipée d'un réseau de type séparatif. Les eaux pluviales sont donc collectées dans un réseau distinct du réseau de collecte des eaux usées. Le réseau est majoritairement busé sur le bourg et 'La Touche Monnet'.

Les principales caractéristiques du réseau de collecte des eaux pluviales sont :

- un linéaire d'environ 6,7 Km de canalisations enterrées,
- un écoulement à ciel ouvert pour les réseaux exutoires et amont, qui se fait dans les fossés de bord de voie,
- un faible nombre d'avaloirs et de tampons qui rend difficile la localisation du réseau.

Le bourg et La Touche Monnet appartiennent au bassin versant de la Logne mais le réseau a plusieurs exutoires : le Lavou pour La Touche Monnet et la partie Sud de Moncire et Richebourg, le ruisseau du Ritz Doré pour le centre-bourg. Concernant les débits des cours d'eau, les étiages sont très secs. Les enjeux se concentrent au niveau du ruisseau du Ritz Doré, qui collecte l'essentiel des ruissellements du bourg.

L'eau potable

L'alimentation en eau potable sur la commune de La Limouzinière est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de la Région de Grandlieu (adhérente au Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique), qui rassemble 18 autres communes.

P.L.U.- Annexes sanitaires

La gestion de la distribution de l'eau est assurée par la SAUR. Le nombre d'abonnés en 2017 est de 881 sur la commune (859 en 2016).

La commune de La Limouzinière reçoit l'eau potable à partir de l'usine de Basse-Goulaine (nappe alluviale de la Loire) et de la nappe du Maupas. Les eaux captées dans la nappe de Basse-Goulaine sont de bonne qualité bactériologique.

Les 4 ouvrages de prélèvement de la nappe du Maupas se situent sur le territoire voisin de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Ceux-ci font l'objet de périmètres de protection (arrêté préfectoral du 19 août 2008). Ces périmètres sont reportés et précisés sur les plans de servitude.

Les déchets

La collecte des déchets est assurée par les services de la communauté de communes de Grand-Lieu.

La communauté de communes assure :

- la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte (bac gris) une fois par semaine,
- la collecte sélective en porte-à-porte (bac jaune pour les emballages, métal, plastiques) ou en apport volontaire dans des conteneurs implantés sur l'ensemble des communes (2 points de recyclage sur le bourg, 1 sur La Michelière et 1 sur Les Jarries) pour le papier (colonne bleue) et le verre (colonne verte),
- la collecte en déchetterie, par le réseau des 4 déchetteries fixes (la plus proche de La Limouzinière étant située sur la commune de Saint-Philbert : la déchetterie de La Brande).

Depuis le 1er juillet 2009, les ordures ménagères sont acheminées vers l'usine de valorisation énergétique d'Arc en Ciel à Couëron. Les emballages sont aussi triés sur ce même site.